Pigeon, Pigeon & Cie.

NOUVEAUX COUPONS POUR RIEN
NOUVEAUX COUPONS POUR RIEN
NOUVEAUX COUPONS POUR RIEN
NOUVEAUX COUPONS POUR RIEN
NOUVEAUX COUPONS POUR RIEN
NOUVEAUX COUPONS POUR RIEN
EN ACHETANT POUR CINQ PIASTRES

Pigeon, Pigeon & CIE.

49 Rue Rideau 51

OTTAWA.

Je pris Froid,
Je devins malade
ET JE PRIS
L'EMULSION SCOTT
d'Huile de FOIE de MORUE
RÉSULTAT :
Je mange, je dors
et je suis d'une vigueur extraordinaire ; je deviens gros, car cet admirable remède aux hypophosphites me guérit non-seulement ma
PHTISIE INCIPIENTE
mais augmenta en même temps le poids de mon corps d'une livre par jour. Je la prends aussi facilement que du lait.
L'EMULSION SCOTT
ne se vend qu'en flacons couleur saumon ; chez tous les pharmaciens. Prix, 50 c. et $1.00.
SCOTT & BOWNE, Belleville.

Pour Les Brûlures, Douleurs, Blessures, Catarrhes, Contusions, Enrouements, Maux d'Yeux, Hémorrhoïdes, Hémorrhagies, Inflammations

SERVEZ-VOUS de POND'S EXTRACT

Demandez le Pond's Extract. Ne le remplacez pas

MARINS
EPAHCSNIRA
BLANCS
—ET—
NOIRS
—CHEZ—
WOODCOCK
Le Fameux Magasin
RUE WELLINGTON
XUAHPAHCSNI
RAMXUA

A L'ELECTRICITE

NOUS AURONS LE CHEMIN DE FER

RÉSUMÉ DES CONVENTIONS

Le comité du chemin de fer électrique a enfin terminé ses conférences avec les représentants de la compagnie Howland et est arrivé aux conclusions suivantes, qui seront soumises au conseil de ville lundi prochain : Construction et mise en opération d'ici au 1er août prochain d'un chemin de fer électrique depuis l'extrémité est de la rue Rideau jusqu'à la gare du chemin de fer du Pacifique, en passant par les rues Elgin et Albert.

Construction dans le même espace de temps des embranchements sur les rues Elgin, Bank et Dalhousie.

La construction des autres embranchements dans New-Edingburgh, Rochesterville, Mont Sherwood et quartier St Georges aura lieu plus tard.

La compagnie dépose $5.000 comme garantie de la construction de son chemin, et consent à payer à la cité $400 par année par mille de voie double et $300 par mille de voie simple.

La concession est pour vingt ans, et à l'expiration de cette période la cité aura le droit d'acheter le chemin de fer si elle le désire.

Le service des chars sera l'électricité pendant l'été, et à l'aide de chevaux pendant l'hiver. Pendant l'été les départs auront lieu toutes les dix minutes et pendant l'hiver toutes les vingt minutes.

Le contrat comprend un grand nombre d'autres conditions de moindre importance. Si le conseil de ville l'approuve à sa séance de lundi soir, la compagnie Howland va se mettre à l'ouvrage immédiatement.

COURRIER DU JOUR

MAGNIFIQUE COUPE

La jolie coupe gagnée par le club de crosse Oshkosh, lors du pique nique des conducteurs du chemin de fer, est en exposition dans la vitrine de M. O'Gilvy, rue Sparks. Elle a été manufacturée par M. Chas. Addison, de cette ville.

EN VILLEGIATURE

Les commis du magasin Bryson, Graham et Cie suivant une coutume traditionnelle ont chaque année une vacance de 8 jours. M. Adolphe Leclerc est arrivé hier de Caledonia Springs, et M. Olivier Pâquet partira lundi prochain pour Montréal.

ACCIDENT

Un jeune garçon nommé Arthur Mailloux, demeurant sur la rue Preston, Rochesterville, s'est cassé une jambe hier après midi. Il voulait embarquer dans une voiture lorsque le cheval partit, et le malheureux tomba, la voiture lui passant sur la jambe.

UNE RÉCONPENSE MÉRITÉE

M. John Roberts, propriétaire de la maison dans laquelle a eu lieu l'incendie du magasin de M. Bédard, rue Rideau a envoyé $25 au chef des pompiers, comme récompense pour le zèle que les pompiers ont mis à éteindre l'incendie et sauver sa propriété.

UN FOUR CREMATOIRE

M. Herman Thorban possède à ses abattoirs, rue King, un four crématoire dans lequel il réduit en cendres tous les déchets de sa boucherie; et cela sans aucune odeur désagréable pour le voisinage. M. Thorban dit que son four peut énumérer les cadavres d'animaux tout aussi bien.

ENCORE A L'EAU

Hier trois jeunes gens, nommé Johnson, Menitt et McGuire, était à faire une promenade sur le canal, près du chemin de l'exposition, lorsque l'embarcation chavira. Johnson et Menitt sachant très bien nager se sauvèrent facilement, mais McGuire se serait infailliblement noyé si M. Patrick Burne n'eut sauté à l'eau, et sauvé le jeune imprudent.

EPARGNES SCOLAIRES

Le SHAREHOLDER parlent de l'établissement de caisses d'épargnes scolaires, il dit que ces institutions sont un excellent moyen d'inspirer aux enfants la vertu d'économie, ce que trop de gens ne pratiquent pas, et de leur faire éviter la mesquinerie dont bon nombre sont affligés. Ayant appris, dit-il, les usages de l'argent et les moyens de le faire profiter l'enfant devenu homme évitera les extravagances de la prodigalité et de l'avarice et gardera le juste milieu où règne la vertu

DISPARITION MYSTÉRIEUSE D'UN JOURNALISTE

Il y a quelques années un jeune homme d'apparence étrangère, mais ayant des talents incontestables et ayant reçu une bonne éducation, faisait ses débuts dans la carrière du journalisme en entrant au STAR de Montréal. Il donna son nom comme étant C. E. Wullf, lauréat d'une université de Belgique et natif de ce pays. Le flamand savait évidemment sa langue maternelle parlait et écrivait couramment le français, l'anglais et l'allemand. Il était aussi bon sténographe et comme il donnait des leçons desténographie dans la soirée et qu'il avait des habitudes rangées, ses amis croyaient qu'il avait des économies, mais rien d'approchant de la somme qu'on prétend qu'il avait lorsqu'il a été vu par sa famille.

Ses antécédents étaient peu connus, mais il avait confié un jour à un amis qu'il avait des difficultés avec un camarade au sujet d'une femme, mais qu'il espérait retourner un jour dans son pays et épouser cette femme.

Ce programme, toutefois ne se réalisa pas, car il y a moins d'un an M. Wullf épousait Mlle Mackey, une institutrice de Montréal, demeurant au No 58, rue des Allemands.

Il y a une dizaine de jours environ le reporter fit savoir au gérant du STAR qu'il partait prochainement pour l'Europe et désirait terminer son engagement.

Il annonçait en même temps à sa jeune femme qu'il venait de faire un héritage considérable en Belgique, qu'il avait maintenant droit au titre de baron, et qu'ils allaient partir tous deux pour l'Europe.

Les billets furent achetés, les malles préparées et le joyeux couple devait partir le même soir pour New-York et de là prendre la ligne Cunard.

La semaine dernière Wullf avait acheté une traite de $6.700 sur la banque Molson et jusqu'à dimanche dernier cette traite fut en la possession de Madame Wulif, mais pour une raison ou pour une autre, elle fut remise au mari ce jour là même.

Tout alla bien jusqu'à mardi matin, alors s'aperçut de l'absence de Wullf.

Il était sorti vers sept heures ; il n'est pas reparu et sa femme qui se considère désertée par son mari a confié l'affaire au détective Cullen.

Madame Wullf est trop attérée par ce coup pour recevoir qui que ce soit, mais sa jeune sœur qui demeure avec elle a dit à un reporter que Wullf est sorti en disant qu'il allait essayer des habits chez Gibbs et consulter son avocat, M. Greenshields. On a constaté depuis que tout cela était faux et plusieurs autres circonstances portent à croire qu'il est en fuite.

Madame Wullf crut d'abord que son mari avait été victime de quelque malfaiteur et elle raconte que depuis quelques jours son mari recevait la visite d'un Allemand inconnu et que tous deux s'enfermaient dans une chambre et y tenaient de longues conversations. Dimanche les visites cessèrent et Wullf dit à sa femme que cet Allemand cherchait une situation et qu'il lui aidait.

Le détective Cullen est assuré d'opinion que Wullf est parti, mais qu'au lieu de gagner New-York il s'est dirigé vers Halifax.

Outre la traite de $6.700 il avait aussi sur lui $300 en espèces.

DISPARU

Willie Windsor, dont le père réside dans le village de Cumberland, Ont, est disparu mystérieusement. Il est agé de 26 ans et mesure 5 pieds et 6 pouces. Il était attendu à Ottawa vers le commencement d'Août, mais n'a pas été vu par ses parents. Une de ses tantes qui demeure au No 51 rue de l'Eglise, croit que le cadavre trouvé dans la rivière Ottawa, et qui n'a pas encore été identifié est celui de son neveu. Les renseignements ont été fournis par le coroner Mark.

RESPECTEZ !

Le voisinage des hôpitaux devraient être considéré comme un lieu prévilégié, où les bruits et les jeux ne sont pas de mise. Nous n'irons pas jusqu'à demander qu'on couvre la voie de paille pour amortir le roulement des voitures, mais est-ce trop exiger des enfants que de les envoyer jouer, se disputer et se battre ailleurs que sous les fenêtres de ces asiles où tant de malheureux souffrent? Et y a-t-il un seul parent qui ne veuille se montrer sévère sur ce sujet s'il a un peu de cœur et d'esprit? Les enfants sont insouciants, ils ont plus de légèreté que de malice et si leurs parents y voyaient ils cesseraient de bon cœur de troubler les malades et les mourants. C'est donc aux parents que nous demandons de faire respecter le voisinage des hôpitaux et des asiles, surtout de l'Hôpital Général qui, nous dit M. le chapelain, est constamment troublé et en est rendu à recevoir la visite de balles perdues.

PERSONNEL

M. J. J. McGee est de retour depuis hier d'une vacance à Kamouraska.

—M. Charles Drinkwater, secrétaire de la compagnie du Pacifique est à Ottawa.

—M. le maire Normand et M. D. A. Bourgeois, des Trois-Rivières, sont en ce moment à l'hôtel Russell.

—Mlle Jeanne Ennis, fille de feu M. Ennis, ex Secrétaire des travaux publics, est entrée dans la communauté des Sœurs du Précieux Sang.

—M. Catellier, sous Secrétaire d'Etat est de retour de Rimouski, où il était aller passer quelques jours dans sa famille, actuellement en villégiature à cette dernière localité.

—Le Rév. M. Champagne, curé de la Gatineau vient de recevoir une lettre du Rév. M. Prud homme, curé de Ste Anne. Ce dernier était à Constantinople et jouissait d'une excellente santé ainsi que le sous-ministre Baillargé.

—Il est rumeur que le Rév. P. Balland, O. M. I. D. D., depuis plusieurs années préfet des études à l'Université d'Ottawa, partira sous peu pour l'Europe, où il y demeurera. Nous espérons que cette rumeur est dénuée de fondement.

COURRIER DE HULL

EXCURSION A VALLEYFIELD

La fanfare de l'Union Musicale a organisé une grande excursion à Valleyfield pour le 6 septembre prochain. Le prix du voyage ne sera que de $1,25. L'Union musicale descendra probablement à Buckingham et à Papineauville dimanche en huit par le bateau à vapeur.

LA CAUSE DES COCHERS

Son Honneur le Recorder Champagne a rendu jugement avant hier dans la poursuite intentée contre M. Lamoureux, cocher de place, depuis la construction de la nouvelle plate forme près de laquelle les cochers refusent de se tenir. L'action a été maintenu et M. Lamoureux condamné à une amende de $250 et les frais. M. Rochon, l'avocat de M Lamoureux, a donné avis d'appel immédiatement.

A NOTRE CORRESPONDANT

Nous regrettons de ne pouvoir publier la correspondance signée POUR ET CONTRE, dans laquelle on attaque trop personnellement un avocat qui a perdu tout dernièrement des causes devant le Recorder. Dans l'une cet avocat plaidait pour la corporation et dans les autres il plaidait contre. C'est malheureux pour lui qu'il les ait perdues toutes mais il n'y a pas là matière à une longue correspondance d'un caractère personnel.

LA QUESTION DES BARRIÈRES

Le conseil de ville discutera probablement cette question importante à sa séance lundi prochain. Nous ne savons pas ce que la majorité du conseil fera, mais une chose bien certaine c'est que si le conseil autorisait le maire à signer le marché désavantageux pour la cité proposé par la compagnie, une pour suite serait prise contre la cité immédiatement par un comité de citoyens qui sont décidés à ne plus se laisser tondre par les compagnies de chemins à barrières. Le seul arrangement dont nous voulons, disent ces citoyens, c'est l'enlèvement des barrières dans les rues de la ville, et que l'entretien du chemin soit fait par ceux à qui la loi l'impose.

PETITES NOTES

—Tout est tranquille dans la ville. Pas de vols, pas de désordres, et personne au violon.

—Le club de crosse junior de Hull a battu le club des Chaudières dans deux parties consécutives mardi soir.

—Les pompiers ont dû déployer 2100 pds. de boyaux pour atteindre le théâtre de l'incendie de l'autre jour à la petite ferme.

—Plusieurs citoyens de Hull ont pris part au pique-nique qui a eu lieu à Chelsea avant hier, pour venir en aide à l'église de Cantley.

—Un nommé Thomas Hodgson qui travaillait dans la cour chez M. Eddy près de la rue Albert, est tombé d'une pile de planche et s'est démis l'épaule. Le Dr Aubry lui a donné les premiers soins.

M. le secrétaires trésorier a envoyé des lettres d'invitation à MM. Alonzo Wright, M. P. Alfred Rochon M. P.P. et aux membres de la famille Wright, leur demandant d'assister lundi soir à la séance du conseil de ville à laquelle on doit discuter la question de la cour et de la prison.

LES CAUSES CONTRE LES BOUCHERS

Son Honneur le Recorder Champagne a rendu jugement mercredi dans les poursuites prises par la cité de Hull contre certains bouchers.

La première cause était une poursuite contre M. Joseph Daoust pour une somme de $200 que la cité réclamait en vertu d'un règlement passé en l'année 1880. Le juge a débouté l'action sur certaines questions de procédure et preuve incomplète. L'avocat pour la poursuite était M. C. B. Major, et celui pour la défense M. A. Rochon.

Le juge a aussi débouté les poursuites de la cité contre M. Moise Trudel et M Zéphirin Simard, accusés d'avoir abattu des animaux dans les limites de la cité. Avocat pour la cité, M. A. X. Talbot ; avocat pour les défendeurs, M. A. Rochon.

Dans ces deux causes les défendeurs ont plaidé que la ville ne pouvait pas les obliger à aller tuer leurs animaux à des abattoirs qui n'existaient pas, car la ville a simplement par son règlement désigné un endroit pour abattoirs publics sans en construire elle-même.

Jugement a été rendu en faveur de la corporation dans les deux poursuites pour la somme de $50 chacune, pour taxes d'affaires contre MM Narcisse Brault, et Médéric Bourgeois. Dans ces deux causes M. A. X. Talbot occupait pour la corporation, M. C. B. Major défendait MM. Brault et Bourgeois.

Jugement a été réservé dans deux autres poursuites pour taxes d'affaires, dont une pour $50 contre M. Joseph Daoust et l'autre pour $100 contre M. Bernard Simard.

NOUVELLES LOCALES

—L'école Normale ouvrira ses classes mardi prochain.

—Le pompier Walsh, de la station No 6, est dangereusement malade.

DUROCHER DUROCHER Chaussures chaussures à bon marché.

—M. l'échevin Durocher préside à la cour de police pendant l'absence de M. O'Gara.

—On commencera sous peu la construction d'un trottoir en face de l'Église Ste Brigide.

Les chaussures de Bryson, Graham et Cie n'ont pas de rivales pour la durée.

—Les billets pour le voyage à OKa le 10 septembre par l'EMPRESS seront bons pour trois jours.

—On a arrêté un voleur hier, au moment où il était à s'emparer d'un gilet à l'hôtel Lanctot. Il a été libéré immédiatement.

Aucun ménage n'est complet sans les couvertes de $2 de Bryson, Graham et Cie.

—Le club de crosse Junior de Québec viendra jouer une partie à Ottawa contre les Capitals, le samedi 23 août courant.

—M. A. Gauthier dont la boulangerie a été incendiée ces jours derniers à Janeville continue son commerce sur la rue Rideau.

Les chemises montantes, sous-vêtements et chapeaux se vendent au plus bas prix chez Bryson, Graham et Cie.

—MM. Warnock et Martin ont expédié 14 chars de farine à Montréal, hier. C'est la plus immense consignation expédiée cette saison.

—Une foule considérable a assisté, hier soir, au concert en plein air donné par la fanfare des Gardes, sur la terrasse du Parlement.

Prix plus bas que McGinty—Gilets en "Seersucker" pour hommes, seulement 75 cts chez Bryson, Graham et Cie.

—Le constable Moreau s'est emparé de deux chevaux atteints des glandes. Un a été tué, et l'autre est sous les soins d'un vétérinaire.

—Un nommé Patrick McBride a été amené, ce matin, devant le juge de paix Harvey par le constable Moreau, sous accusation de folie. Le juge l'a fait examiner par un médecin et a ordonné son internement,

Nous désirons la première place, ou rien du tout—Les meilleures étoffes à robes et à très bon marché chez Bryson, Graham et Cie.

—M. James McWilliams, de Navan, du comté de Cumberland était en ville hier. Il dit que la récolte a une très belle apparence dans cette localité. Plusieurs cas de fièvre scarlatine ont été constatés dans les environs.

—Henry Wilson d'Osgoode, venait au marché hier matin, lorsqu'arrivé près du cimetière Notre Dame, il fut arrêté par deux inconnus à l'air suspecte qui voulaient avoir de l'argent. M. Wilson leur administra deux ou trois bons coups de fouet et continua son chemin.

MANTEAUX DE CHEMINÉE EN ARDOISE pour $35,00. Les manteaux sont bienfaits, bien finis, le dessin est magnifique, et sont propres à toutes résidences. Salles d'exposition de la Cie. de Granit Canadien, Bassin du Canal, Ottawa.

—Il est rumeur qu'Alexandre Lalonde, de la rue Clarence sautera une hauteur de 60 pieds à la Pointe Gatineau ce soir. Le professeur Philion doit conclure des arrangements avec ce dernier pour les amusements de l'exposition. M. Lalonde sautera probablement 80 à 100 pieds.

Nous avons vu M. Lalonde qui nous a dit que rien de tout cela n'était encore décidé.

P RES CAPUCINS

Une dépêche de Paris annonce que douze pères Capucins quitteront prochainement la France pour venir établir un monastère de leur ordre en Canada.

Nos lecteurs savent déjà que Sa Grâce Monseigneur d'Ottawa a acheté sur le chemin Richmond, la ferme Perley, contenance de douze acres, pour y établir le nouveau monastère.

COMITE DE L'AQUEDUC

Le comité de l'aqueduc a ouvert hier soir les soumissions pour les fondations en fer requises pour les pompes au château d'eau. Le comité a eu à choisir entre les soumissions suivantes :

N. Blaisdell & Cie., $950 chaque, A. Fleck, $825 chaque. W. J. Loughran, $964 chaque. Thos Ltewart, $1,050 chaque. Law Bros., $695 pour une $1,300 pour les deux.

La soumission de MM. Law étant la plus basse a été acceptée.

MM. Allan et Fleming, propriétaire du Victoria Chambers demandent qu'on leur fournisse un approvisionnement d'eau plus fort pour leur élévateur. Le comité refuse et s'ajourne.

VOYAGE AGREABLE

Samedi prochain, le 16 courant il y aura une de ces excursions agreables sur le chemin de fer Canada et Atlantique jusqu'au Coteau. De la, les excursionnistes s'embarqueront a bord du bateau et feront la descente des magnifiques rapides du St Laurent: Coteau, Cedres et Cascade. Que le public profite de cette excursion pour voir le fameux pont en acier qui traverse le St Laurent. Les trains partiront de la gare de la rue Elgin a 8 hrs. A. M Pour billets et autres informations, adressez-vous au No. 24 rue Sparks.

Excursion à Québec, via C. P. R. le 21 courant; aller et retour $4.00

Grand Equilibriste Français

UNE AUDACIEUSE PROUESSE AÉRIENNE SUR UNE TOUR SPIRALE

Le grand équilibriste français, Achille Philion est à Rockaway Beach ou il émerveille tout le monde par ses prouesse périlleuses et audacieuses sur un globe, une corde tendue et une tour spirale.

M. Achille Philion a donné deux séances de jeux sur la tour spirale, hier devant le Seaside House. Vêtu d'un justaucorpe marron avec gilet en velours collant et coiffé d'une casquette de Jockey de couleurs variées, il a marché sur un globe de bois, de 28 pouces de diamètre, en amont et en oval ; l'espace est de 16 pouces et le globe est a une hauteur de 50 pieds, au sommet de la tour. Il a tourné sur lui-même dans cet espace de 4 pieds qui forme le couronnement de la tour et s'est rendu jusqu'à l'extrémité d'une barre horizontale qui s'étend à 50 pieds hors la tour. Il a roulé le globe jusqu'à cet endroit et l'a ramené en face des spectateurs terrifiés. Mais l'artiste a gardé un merveilleux equilibre bien qu'il n'eut dans la main pour pondérateur qu'un léger fouet. Il y avait là une foule énorme qui n'a cessé d'applaudir frénétiquement.—BROOKLYN DAILY TIMES, Lundi, 7 juillet, 1890.

Le Professeur Philion a été retenu pour le temps de l'Exposition à Ottawa, deux séances chaque jour, 23, 24, 25 et 26 septembre.

FONDS DE BANQUEROUTE

$60,000 de chaussures de toutes sortes sont maintenant vendues aux prix d'encan.

VENEZ A BONNE HEURE

BROWN, EDMONDSON & Cie.,

61 RUE RIDEAU.

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par les présentes que le conseil de la cité d'Ottawa a l'intention, à une assemblée qui sera tenue à l'heure ordinaire à l'hôtel de ville, dans la cité d'Ottawa le troisième lundi du mois de septembre prochain, 1890 où s'il n'y avait pas assemblée ce jour là, alors à une autre assemblée du dit conseil qui sera tenue plus tard afin de passer un règlement dans les termes et les chiffres suivants :

RÈGLEMENT NO—

Pour ouvrir et prolonger la rue Osgoode à l'ouest jusqu'à la rue Nicholas dans le quartier St Georges.

Attendu qu'il est opportun et nécessaire que la rue Osgoode soit ouverte et prolongée depuis son terminus ouest actuel dans une direction à l'ouest jusqu'à la rue Nicholas, dans le quartier St Georges, afin de donner plus de facilités et d'avantages aux citoyens d'Ottawa dans cette localité.

En conséquence le conseil de la cité d'Ottawa décrète comme suit :

1o Que la rue Osgoode dans le quartier St Georges dans la cité d'Ottawa, soit et est par les présentes ouverte et prolongée à partir de son terminus actuel dans la direction de l'ouest jusqu'à la rue Nicholas, sur une distance de cent soixante et dix pieds, plus ou moins, et que les terrains compris dans les limites de la rue Osgoode ainsi prolongée comme susdits et décrits comme suit : Parties des lots numéros seize et dixsept sur le côté est de la rue Nicholas, tel qu'indiqué, sur le plan tracé par W. R. Thistle, arpenteur provincial, et enrégistré dans le bureau d'enrégistrement de la cité d'Ottawa le huitième jour d'août 1888 ; cette étendue de terrain peut être décrite encore d'une manière plus précise comme suit : à savoir, commençant à l'angle Nord ouest du dit lot numéro dix-sept (17), ensuite en allant vers l'est le long de la ligne nord du dit lot numéro dix sept (17), soixante huit (68) pieds et six (6) pouces, plus ou moins, jusqu'au point où la ligne, nord de la rue Osgoode prolongée en ligne droite vers l'ouest frappera la ligne nord du dit lot numéro dix-sept (17) ; ensuite en allant vers l'est, et le long de la prolongation de la ligne nord de la rue Osgoode quarante neuf (49) pieds et onze (11) pouces, plus ou moins, jusqu'à la ligne est du dit lot numéro dix-sept (17) en partie, et la ligne est du dit lot numéro seize (16) en partie, soixante et dix pieds plus ou moins jusqu'au point où la ligne sud de la rue Osgoode frappe la ligne est du dit lot numéro seize (16); ensuite en allant vers l'ouest, et le long de la ligne sud de la rue Osgoode prolongée vers l'ouest dans une ligne droite, cinquante trois pieds (53) plus ou moins jusqu'à la ligne sud du dit lot numéro dix sept (17); ensuite en allant vers l'ouest et le long de la ligne sud du dit lot numéro dix-sept (17), soixante quinze (75) pieds plus ou moins jusqu'à l'angle sud ouest; ensuite dans une direction nord et le long de la ligne ouest du dit lot numéro dix sept (17) soixante et sept (67) pieds plus ou moins jusqu'au point de départ, soient et sont par les présentes expropriées et prises pour l'ouverture d'une rue ou chemin public, et que la partie de la rue ou chemin public, connu sous le nom de la rue Osgoode, dans le quartier St George, ainsi prolongée comme dit ci dessus de son terminus ouest actuel, dans une direction à l'ouest jusqu'à la rue Nicholas, soient et sont par les présentes établis et confirmés comme une des rues ou chemin public de la cité d'Ottawa.

2. Que le maire de la cité d'Ottawa est par les présentes autorisé de prendre et utiliser les terrains ci-dessus décrits au nom de la corporation de la cité d'Ottawa, pour les fins de ce chemin public, sujet aux dispositions de l'acte municipal qui s'y rapportent.

3. Que le dit maire fasse des arrangements avec les propriétaires ou occupants de ces terrains ou leur représentants, quand à la compensation qui leur sera accordée, etc., dans le cas ou le dit maire ne pourrait pas s'entendre avec telles personnes intéressées, propriétaires ou occupants ou aucun d'eux, comme dit ci dessus, quant au prix ou montant de la compensation à laquelle telle personne a droit, alors que la question soit réglée par arbitrage suivant les dispositions de l'acte municipal.

Donné sous le sceau de la cité d'Ottawa, ce deuxième jour d'août 1890.

W. P. LETT,
Greffier de la cité.

AVIS

NOUS PRIONS TOUTES LES PERSONNES QUI NOUS ONT DEMANDÉ DERNIÈREMENT D'ÊTRE PLACÉES SUR NOS LISTES D'ABONNÉS, DE VOULOIR BIEN PATIENTER PENDANT QUELQUE TEMPS. NOUS TÂCHERONS DE LES SATISFAIRE AU PLUS TOT. IL NOUS EST PRÉSENTEMENT IMPOSSIBLE D'EXPÉDIER SUR LE CHAMP NOTRE JOURNAL A TOUS CEUX QUI LE DEMANDENT. NOUS NE POURRONS LE FAIRE QU'. MESURE QUE NOUS RETRANCHERONS DES NOMS DE NOTRE LISTE D'ABONNÉS. POUR LE MOMENT NOS FACILITÉS DE TIRAGE NE NOUS PERMETTENT PAS D'AUGMENTER NOTRE CIRCULATION. NOUS ESPÉRONS POUVOIR SOUS PEU NOUS PROCURER UNE NOUVELLE PRESSE.

EXPOSITION

—DU—

CANADA CENTRAL

—ET—

EXPOSITION DE CHIENS,

—DU—

22 au 27 SEPTEMBRE, 1890,

Demandez les listes de prix et inscrivez de suite vos entrees.

Les demandes de terrains ou de privileges doivent etre faites a

F. ARTHUR JACKSON,
SECRÉTAIRE.

Vente a l'encan

M. Isidore Delisle, vient de me donner instruction de la vente de tous ses articles de ménage et meubles au No 66 rue Chapel, samedi le 16 courant à 10.30 hrs. A. M.

Vente sans réserve.

C. LEVEQUE

—Bureau 71 et 73 rue George, Marché By

"LE CANADA"

EDITION QUOTIDIENNE EST EN VENTE

—CHEZ—

A. BEAUVAIS et Cie.,

No. 103, Rue Bank, Ottawa.

Vente par Encan des Limites a Bois.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE
(BRANCHE DES BOIS ET FORETS.)

Toronto, 2 juillet. 1890.

AVIS est par le présent donné que d'après un Ordre passé par le Conseil certaines limites à bois dans les districts de la Rivère à la Pluie et la Baie du Tonnerre, et une limite composée d'une partie du Canton de Aweres, dans le district d'Algoma, seront offertes en vente par Encan Public, Mercredi, le 1er Octobre prochain, à une heure de l'après-midi, au Département des Terres de la Couronne, Toronto.

ARTHUR S. HARDY,
Commissaire.

NOTE.—Tous renseignements relatifs aux localités et descriptions des limites, superficie, etc., et les termes et conditions de la vente seront fournis sur demande, verbalement ou par écrit, au Département des Terres de la Couronne, ou à Wm. Margach, agent des limites à bois de la Couronne, Portage du Rat, pour la Rivière à la Pluie, ou à Hugh Munroe, agent des limites à bois de la Couronne, Port Arthur, pour les limites de la Baie du Tonnerre.

Toute annonce de l'avis ci-dessus, non autorisée ne sera pas payée.

Argenteries en Presents

Pendant 30 jours seulement, du Thé du Japon de première qualité pour 50 cts. et 5 livres pour $2,00.

(EN GROS ET EN DETAIL)

106 Rue Rideau 106

Hunter Tea Company

ATTENTION !

FITZPATRICK ET HARRIS se font un plaisir de remercier le public pour l'encouragement qui leur a été donné, et ils invitent de nouveau tout le monde à venir faire une visite à leur magasin ; leurs marchandises sont du premier choix,

FITZPATRICK & HARRIS
65 rue William

NOUVEAU ST LAWRENCE HALL

COIN DES RUES RIDEAU ET NICHOLAS

$1.00 par jour

Salle de Billard, Salon de Barbier et Restaurant annexé.

Salle à Dîner Spacieuse.

30 jolies chambres à coucher.

Une entrée principale et deux entrées privées.

Eclairé par la lumière électrique. Ascenseur descente.

$1.00 PAR JOUR

NOUVEAU ST LAWRENCE HALL

Coin des rues Rideau et Nicholas

L. LABERGE - - - PROPRIÉTAIRE.

VOITURES D'ENFANTS

Grande consignation venant d'être reçue. Nous donnerons des bargains aux acheteurs qui se hâteront,

88 Rue Rideau T. W. CURRIER

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour le Creusement, Belleville," seront reçues à ce bureau jusqu'à Mardi, le 26ième jour d'Août courant, inclusivement, pour creuser dans le Port de Belleville, Ontario, conformément aux termes et stipulations contenus dans une spécification et un contrat combinés pouvant être obtenus en s'adressant au Maître du Hâvre, Belleville, et au soussigné au Département des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissions ne seront pas prises en considération à moins d'être faites sur les formules fournies et de porter les signatures courantes des soumissionnaires.

Un chèque de banque acceptée, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux Publics pour la somme de cinq cents piastres ($500) doit accompagné chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si le signataire refuse le contrat ou manque de compléter l'ouvrage entrepris, et sera remis dans le cas des soumissions non-acceptées.

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune autre soumission.

Par ordre

A. GOBEIL,
Secrétaire.

Départements des Travaux Publics, Ottawa, 5 août 1890.

PETITE GAZETTE

TERRE A VENDRE. 50 acres de terre du lot numéro 20, aboutant à la rivière Ottawa dans le township Gloucester, et constituant le front de l'ancienne ferme Shea, à trois milles d'Ottawa, sur le chemin de Montréal.

Il y a sur le lot une très bonne maison en bois très bien située et faisant face à la tête de Kett e Island.

C'est une des meilleures terres dans le comté. Termes de paiement faciles. S'adresser à ROBERT CUMMINGS, Cummings Bridge, Ont.

AVIS AUX MERES—Le "Sirop Calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immediatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaitre la douleur, et les petits chérubin s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très-agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaitre les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre chose.

A VENDRE.—Deux cottages sur la rue Alice, Ville Centrale, à 10 minutes du bureau le poste

S'adresser à A. B. Macdonald,
47 rue Rideau

MAISONS A VENDRE—Sur les rues King, Daly, Stewart, Théodore, Waller Nicholas College Avenue, Lisgar, Cooper Cumberland, Wilbrod, Neville, Alice, Ann Elgin, Florence, Church, St Patrice, Murray, Cobourg, York, George, Rideau, etc

S'adresser à A. B. Macdonald
47 rue Rideau

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville. Emploi constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles spéciaux. Ne tardez pas. Le salaire compte du premier jour. BROWN BROS., Seaymen, Toronto, Ont.

A VENDRE,—Pour argent comptant ou à échanger Un poêle "Prescott" 2 poêles en tôle, 6 poêles de passage, 3 poêles de cuisine, 2 poêles imitation de cheminé, 2 réservoirs à l'huile à la Salle d'encan Macdonald,

47 rue Rideau

AVIS.—Si vous avez quelqu'objet à vendre pour argent comptant ou à échangés laissez votre adresse chez A. B. Macdonald

47 rue Rideau.

L'EVENEMENT

Edmond MAGNIER
Directeur - Rédacteur en Chef

10, BOULEVARD DES ITALIENS
PARIS

ABONNEMENTS : Trois mois Paris, 13 fr, 50 Prov 16 fr ; Etr. 17 fr.

6 FEUILLETONS INEDITS PAR AN
CORRESPONDANCES ETRANGERES
PRIMES NOUVELLES.

Journal Politique et Litteraire du Matin

PRINCIPAUX Collaborateurs : Aurélie Scholl Lorrain, Ch. Mills, Pierre de Lano, Erasme P. Champeau Paul Audebrand, Arsène Houssaye, Arlequine M. Millot, A. Alexandre Th. Henry, E. Cliseon F. Clavier, G. Aubry, M. Hunt, Lefranc Silv. Laprole, Monnerot H. Clausse E. Léautey L. Besson

Secrétaire de la Rédaction : L. N. GUNG'L

LANDRY & THOMPSON,
Propriétaires d'Express et Charretiers Généraux
DEMENAGENT PIANOS, MEUBLES ET
Voitures de plaisir couvertes et ouvertes.
Résidence : 307 rue Rideau.
Commandes reçues aux No 157 rue Sparks
OTTAWA.

Vente a Encan Importante

des articles de ménages de 2 résidences privées : Samedi, le 16 courant à 10.30 hrs. A.M., au No 66 rue Chapel ; et Lundi le 18 courant à 10 hrs. A. M., au No 380 rue Waverly. Toutes ces ventes sont sans réserves.

C. LEVÊQUE
Encanteur.

TAPISSERIES ! !

Pour un mois seulement

PENSEZ-Y-BIEN

Pendant ce sacrifice nous vendrons nos papiers aux prix coutant. Souvenez-vous que ce n'est que pour un mois seulement.

Tapisseries depuis 4c. Papiers dorés depuis 20c. en montant.

J. F. Belanger, 159 Rue Bank
Bell Telephone 92.

AVIS AUX PATRONS

Dans le but de se rendre utile a la fois aux ouvriers, domestiques, servantes etc. et aux personnes qui ont besoin de ces ouvriers, domestiques et servantes nous publierons gratis une insertion de toutes les annonces offrant de l'emploi. Les insertions subsequentes seront seules chargees au prix de 25 cents.

DEMANDES D'EMPLOI

Comme les temps sont durs et que l'argent se fait rare pour certaine partie de la classe ouvriere, le CANADA, d'ici a un nouvel avis publiera gratis les DEMANDES d'emploi et leur donnera trois insertions. Les insertions subsequentes s'il y en a, seront seules chargees au prix de vingt-cinq cents. C'est un veritable cadeau que nous faisons a la classe ouvriere.

ACHETEZ
Le Home Comfort
MACHINE A LAVER

Nous avons acheté le droit de patente, de la fameuse machine à laver, de Joseph Cadrau. Nous sommes maintenant prêts à vendre ces machines à des conditions de paiements très faciles. Achetez le *Tordeur Standard* c'est le meilleur. Nous sollicitons respectueusement une visite à notre manufacture et à nos salles de vente No. 85 et 87 sur la rue York, Ottawa.

T. R. SHEA et fils
lap 8